

n° 118

République Française

Naissance  
Lassière  
Marie & Leonore

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le quinze novembre à quatre heures du soir. Par devant nous Arrouy Gabriel, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint-Gaulens, département de la Haute-Garonne.  
A comparu: David Jeanne, journalière, âgée de soixante-neuf ans, veuve de Lassière Jean, demeurant à Montrejeau, laquelle nous a présenté un enfant de sexe féminin, né en cette commune le treize du présent mois à neuf heures du matin, déclarant qu'elle est de Lassière Marie, sa fille, mineure, âgée de dix-huit ans, demeurant à Montrejeau et à laquelle enfant on a donné les prénoms de Marie & Leonore. Elle de être inconnu.  
Présent: Le sieur Broca Edmond, appariteur, âgé de cinquante-un ans, et Savigne Auguste, garde champêtre, âgé de trente-cinq ans, domiciliés à Montrejeau.

1982  
Naturelle  
le 13 novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf  
Légitime par acte de mariage du 13 novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et par la promesse de mariage du 13 novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.  
L'apporteur  
L'apporteur

Lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture faite, nous la déclarante pour ne savoir  
Savigne Auguste Broca Arrouy

n° 119

République Française

Naissance  
Peyris

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le dix-sept novembre à neuf heures du matin. Par devant nous Arrouy Gabriel, premier adjoint faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint-Gaulens, département de la Haute-Garonne.  
A comparu: Peyris Jean Henri, cordonnier, âgé de trente-deux ans, demeurant à Montrejeau, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né en cette commune le quatorze du courant à neuf heures et demie de lui déclarant et de Flore Augustine, son épouse, âgée de trente ans, demeurant aussi à Montrejeau et auquel enfant on a donné les prénoms de Bernard, Jean, Marie.  
Présent: Le sieur Broca Edmond, appariteur, âgé de cinquante-un ans et Savigne Auguste, garde champêtre, âgé de trente-cinq ans, domiciliés à Montrejeau.

Bernard, Jean, Marie  
Jean Marie  
L'apporteur  
De ce le 9 avril 1904  
à Larnema, au  
(H<sup>tes</sup> Pyrenées)

Lesquels ainsi que le déclarant ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.  
Peyris Broca Arrouy  
Savigne Auguste

n° 120

République Française

38

Mariage  
Orliac  
Jean Pierre  
A  
Desbets  
Marie Françoise  
Jeanne & Gille

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le dix-sept novembre à huit heures et demie du soir. Par devant nous Batmalle François, premier conseiller Municipal inscrit dans l'ordre du tableau faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Montrejeau, arrondissement de Saint-Gaulens, département de la Haute-Garonne. Ont comparu publiquement à la Mairie.  
Orliac Jean Pierre, cultivateur, demeurant âgé de vingt-neuf ans, né à Montrejeau le cinq décembre mil huit cent soixante-dix, y demeurant, fils majeur et légitime de Orliac Pierre et de Ève Françoise, son épouse, décédés, procédant de son libre arbitre d'une part.  
Et Desbets Marie Françoise, domestique, âgée de vingt-deux ans, demeurant à Montrejeau, née à Seich (Haute-Pyrénées) le quatre décembre mil huit cent soixante-dix-sept fille majeure et légitime de Desbets Jean-Marie, demeurant à Seich, profession de cultivateur, ici présent et consentant et de Jeanne Camfran Jeanne, son épouse, d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches vingt-neuf octobre dernier et cinq courant. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée au dit mariage faisant droit aux réquisitions des parties nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissance qui ont été dûment paraphés ainsi que du chapitre VI du code civil sur les droits et devoirs des époux.

Après avoir reçu des futurs époux la déclaration qu'il existe un contrat de mariage passé devant Maître Comet, notaire à Montrejeau, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu